

« Nous ne sommes pas nantis »

Social. Ils étaient entre 1 750 et 5 000 à manifester, hier matin dans les rues du Havre, à l'appel de plusieurs syndicats. Principalement des fonctionnaires pour dénoncer plusieurs mesures gouvernementales. Mais pas seulement.

Il souhaitait une convergence. Elle fut intergénérationnelle. Au point d'amener Reynald Kubecki, secrétaire de l'union locale CGT du Havre, à se prêter au jeu de la signature de carnets de correspondance sous l'œil goguenard de lycéens. Inscrite à l'université, aux lycées Siegfried et Monet (ils ont fait l'objet de blocages au matin), la « jeunesse » ouvrait hier le cortège des agents des trois versants de la fonction publique (État, hospitalier, territoriaux). Renfort opportun aux côtés de salariés du privé (Aircelle, SPB, Sidel, Renault, Total...) venus gonfler les effectifs d'une manifestation de fonctionnaires aux rangs clairsemés, malgré un appel national de toutes les fédérations. Du jamais vu depuis dix ans mais sur le pavé pas plus de 1 750 personnes selon la police. 5 000 selon la CGT locale.

Qu'importe, le cœur y est et les slogans fusent. « Les voleurs, c'est pas nous ! Les faînéants c'est pas nous ! » Les agents dénoncent pêle-mêle le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence ou la perspective de 120 000 suppressions de postes.

Mais rapidement surgit un malaise quant aux a priori concernant leur statut.

Christophe, professeur des écoles depuis douze ans, multiplie les remplacements dans sa Zone d'intervention localisée (ZIL) sur le secteur du Havre. « Ce n'est pas mon premier emploi. Avant je travaillais dans le secteur informatique. Je gagnais plus pour un travail moins pénible. Je suis très content du travail que j'exerce mais arrêtez de nous pointer comme des nantis, des privilégiés. C'est le cas de l'opinion publique. Le gouvernement s'autorise à surfer là-dessus pour justifier des économies. Aujourd'hui, je gagne 1 800 € pour cinq ans d'étude, douze ans d'ancienneté et un métier qui n'est plus respecté par personne y compris les parents. »

Bac + 5 et 1 800 €

Nathalie, agent hospitalier depuis près de huit ans au GHH, insiste. « C'est extrêmement difficile d'être agent du service public. Nos conditions ne cessent de se dégrader, notamment faute de moyens. » Le mois dernier, elle percevait 1 850 € net (prime de trois week-ends travaillés comprise). Pour 1 650 €, Claudie porte de-



Fonctionnaires d'État, hospitaliers, territoriaux ont répondu à l'appel d'une intersyndicale exceptionnelle (photo B.Maslard)

puis 18 ans le premier grade de l'administration des douanes, celui d'agent de constatation. « Nous subissons de plein fouet les problèmes d'effectif. Certes, pour fluidifier le trafic, nous effectuons moins de contrôles routiers. Pour autant, on ne peut pas faire correctement notre travail de contrôle de sécurité. Les gens se sentent peut-être rassurés mais dans les faits, ils ne devraient pas tant compter sur nous. »

Parmi les clichés véhiculés, celui de la rémunération des journées de grève. « Celui-là aussi persiste alors que c'est totalement faux », s'agace Luc, agent territorial. Dans la fonction publique d'État, la retenue est effectivement de 1/30e par jour de grève y compris pour une durée inférieure à une journée. Dans la territoriale de 1/60e par demi-journée et 1/151e par heure. Dans l'hospita-

lier, de 1/234e par heure.

À noter que selon la ville du Havre on comptait hier 12 % de grévistes au sein du personnel municipal.

CHRISTOPHE FREBOU

■ Un jeune a été interpellé hier matin en marge de la manifestation, aux abords du lycée Jules-Siegfried. Selon la police nationale, il était porteur de cailloux, de projectiles, d'une chaîne lestée et d'un masque.

Les clients du côté des pêcheurs

Conso. Les pêcheurs cherchent le soutien de leurs clients pour continuer à préparer à l'avance des boîtes de coquilles Saint-Jacques épluchées.

Les pêcheurs du petit port du Havre, dans le quartier Saint-François, dénoncent un nouveau coup bas. Alors que la campagne de la coquille Saint-Jacques vient de démarrer, les Affaires maritimes auraient décidé d'interdire la préparation à l'avance de boîtes de coquilles épluchées. Mise en place depuis une dizaine d'années, cette vente séduit de plus en plus les clients. « C'est de la bêtise. Depuis que ça existe je ne suis jamais tombé malade. » Annie, une cliente fidèle signe volontiers la pétition que lui tend la vendeuse de la pêche du jour.

« Si on impose d'éplucher à la demande, les gens ne vont pas comprendre. Cela va provoquer une attente considérable. En ce moment, la demande n'est pas encore trop forte mais avec les fêtes, elle va exploser. Si l'interdiction de préparer des boîtes à l'avance n'est pas levée, on ne pourra pas tenir le rythme surtout quand il

faudra fournir l'équivalent de cinq à six boîtes pour chacun d'entre eux. Et je ne pense pas que sous la pluie et dans le froid, les clients aient la patience d'attendre. Ils vont préférer aller dans les grandes surfaces acheter de la coquille dont ils ne connaîtront même pas la provenance », argumente Marie derrière son stand.

Vente rapide

Il suffit de la regarder travailler pour comprendre que malgré un sacré coup de main, l'épluchage de la coquille prend du temps. Son patron Pascal Lelievre à la barre du *Déesse des Mers* renchérit. « On cherche à nous empêcher de travailler. Les étals se sont nettement améliorés. Nous disposons d'eau, d'écoulement, toutes les surfaces sont carrelées, ce qui n'était pas le cas dans le passé et maintenant l'administration vient nous mettre des bâtons dans les roues. »

L'homme se montre déterminé et menace clairement d'une pro-



Les clients signent volontiers la pétition tendue par les pêcheurs

bable mobilisation de la profession si elle n'est pas entendue. Une petite dizaine de bateaux du Havre engagés dans la campagne cette année partagent la même inquiétude et leur incompréhension. Les pêcheurs avancent la fraîcheur de leur marchandise. Débarquée le matin même, une partie de la produc-

tion de coquilles est dans la foule conditionnée en barquettes pour assurer un service rapide à la clientèle.

Enjeu sanitaire

Tolérance ou mauvaise habitude qui auraient trop duré quoi qu'il en soit du point de vue des Affaires maritimes - qui, dans ce dos-

sier, relaient les préoccupations de la Direction de la protection de la population - la réglementation n'appelle aucune équivoque. « Le principe de base dans la vente directe est de proposer des produits vivants et entiers. Il peut être toléré que le vendeur prépare le produit mais surtout pas à l'avance. Ce n'est pas légal. Pour des questions sanitaires évidentes, de traçabilité et de fraîcheur du produit, cette préparation ne peut se faire que dans des laboratoires agréés », argumente un fonctionnaire.

Les unités de contrôle des pêches ont dû rappeler ce principe. « Des actions de sensibilisation sont menées tous les ans en début de saison », souligne encore l'administration. Si la démarche va pour tant dans son sens, le cœur du consommateur balance du côté des pêcheurs.

Et les clients abondent la pétition destinée au maire du Havre. Les pêcheurs espèrent que Luc Lemonnier faire bouger les lignes.